



Les incitations à la Performance Energétique

Durée : 1 jour soit 7 heures

Tarif : nous consulter

Formation en présentiel dans les locaux de l'entreprise

Formation préconisée pour un groupe de 1 à 5 stagiaires maximum

Public: Architecte, MOE, Economistes de la construction, Assistant(e) d'architectes, chefs de projets, Bureau d'études,

Pré requis : Aucun.

Objectifs et compétences visées :

Maîtriser l'ensemble des aides financières dans le cadres des travaux d'économie d'énergie et de la rénovation énergétique

Méthode pédagogique et suivi qualité :

Phases théoriques et pratiques. Etudes de cas concrets (diagnostics bâtiments).

Solutions techniques à partir d'exemples créés et en création.

Supports pédagogiques sur clés USB remis en fin de Formation.

Evaluation des acquis durant toute la session.

Evaluation par stagiaire de la qualité de la formation.

Evaluation à froid (j+2 mois après la formation)

Attestation de Formation et feuille d'émargement.

Votre conseiller formation est à votre disposition pour le suivi qualité, la satisfaction de la formation et toute demande de médiation

Compétence formateur :

Ingénieurs Thermiciens, Dirigeants de BET, Experts en Certification Environnementale et management de l'Environnement,

Programme de formation :

Jour 1

Les aides gouvernementales et les incitations

Promouvoir les réductions d'énergie

Les baisses d'émission de CO2

Crédit d'impôts transition énergétique CITE

Eco PTZ: l'éco-prêt à taux zéro

PTZ

Les aides l'ANAH et le programme « Habiter Mieux »

Energie et Maintien à domicile

PACT énergie solidarité

CEE Certificat d'économie d'énergie

Les aides collectives locales

Prêts et subventions

Réaliser un diagnostic ou un audit énergétique

Réaliser des travaux d'amélioration de la performance énergétique

La TVA à taux réduit pour les travaux de rénovation

Exonération de taxe foncière

Acheter ou installer des équipements performants

Equipement et matériaux éligibles

Utilisation des énergies renouvelables

Les entreprises et le label RGE

Allègement et crédit d'impôts

Réduction de la taxe sur le foncier bâti

Remise à niveau des critères minimum des aides

Vision de quelques aides régionales récurrentes

Les documents obligatoires et intermédiaires

Etudes de cas, évaluation et clôture.